phénomène **CHIC, de la comparation de la compar**

Ils ne veulent pas se dire oui à l'église, mais ne se contentent pas d'une <u>courte cérémonie</u> en mairie. La solution ? La célébration laïque, animée par un proche ou par <u>un pro</u>, pour un mariage... spectaculaire ! Enquête.

elle MAGAZINE

~

IL A DES FAUX AIRS DE GUILLAUME GALLIENNE. Pas pour le physique : il fait bien trois têtes de plus que lui. C'est sa gestuelle, ample et maîtrisée, qui rappelle celle de l'acteur césarisé, alors que, sous un soleil radieux, il répète seul son texte. Dans une heure, Emmanuel Carat (1) va monter sur scène. Il ne joue pas dans une pièce de théâtre, mais s'apprête à célébrer le mariage de Julie et Julien, un couple de jeunes et beaux sportifs. Ni maire ni prêtre, Emmanuel est « officiant laïc ». Aujourd'hui, de plus en plus de couples décident de faire, en plus d'un passage devant le maire, une cérémonie de mariage. Un engagement solennel devant les amis et la famille, mais sans aucun cadre religieux. La majorité de ces fiancés sont athées, comme c'est le cas de Julie et Julien. D'autres n'ont pas la même religion. D'autres encore ont déjà convolé à l'église une première fois et ne peuvent pas recommencer. Le phénomène augmente à mesure que les gens s'éloignent de la religion. Au début des années 30, 80 % des couples se mariaient à l'église. Tandis que moins de 30 % des femmes nées vers 1975 se sont mariées religieusement (2). Il n'y a pas encore de statistiques sur le nombre de cérémonies laïques, difficiles à recenser puisqu'elles ne dépendent d'aucun organisme officiel. Mais, devant l'ampleur du phénomène, une étude devrait être lancée prochainement par l'Institut national d'études démographiques. Si certains couples désignent un proche pour animer leur cérémonie, ils sont nombreux à faire appel à un professionnel, qui prendra entre 900 et 3 500 euros la journée pour l'écriture et l'animation de la cérémonie. Retour donc au domaine de la Butte ronde, dans les Yvelines, où ->

E ...



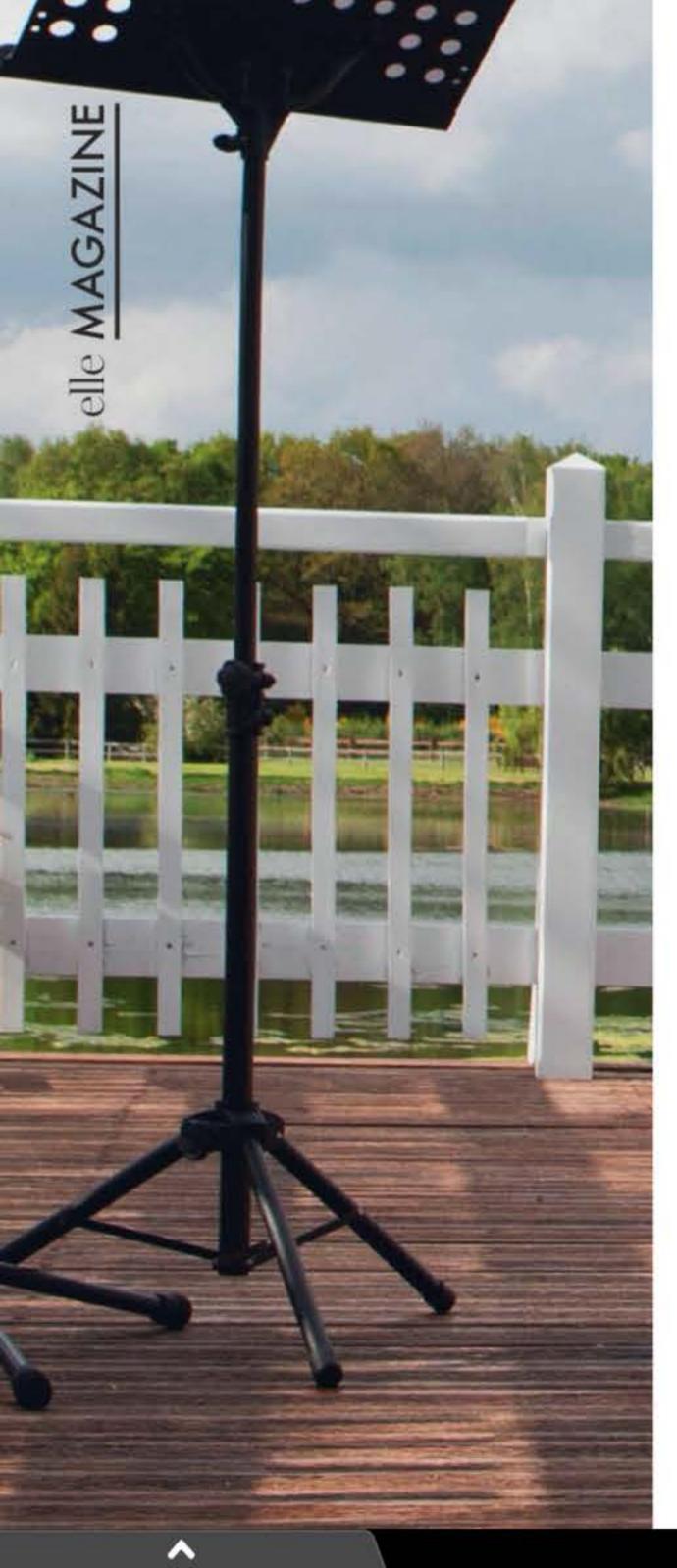
Emmanuel Carat, maître de cérémonie, avec Julie et Julien.



phénomène CHIC, LE MARIAGE Par ELVIRE EMPTAZ

Photographe JEAN-LUC BERTINI

Ils ne veulent pas se dire oui à l'église, mais ne se contentent pas d'une courte cérémonie en mairie. La solution ? La célébration laïque, animée par un proche ou par un pro, pour un mariage... spectaculaire ! Enquête.



IL A DES FAUX AIRS DE GUILLAUME GALLIENNE. Pas pour le physique : il fait bien trois têtes de plus que lui. C'est sa gestuelle, ample et maîtrisée, qui rappelle celle de l'acteur césarisé, alors que, sous un soleil radieux, il répète seul son texte. Dans une heure, Emmanuel Carat (1) va monter sur scène. Il ne joue pas dans une pièce de théâtre, mais s'apprête à célébrer le mariage de Julie et Julien, un couple de jeunes et beaux sportifs. Ni maire ni prêtre, Emmanuel est « officiant laïc ». Aujourd'hui, de plus en plus de couples décident de faire, en plus d'un passage devant le maire, une cérémonie de mariage. Un engagement solennel devant les amis et la famille, mais sans aucun cadre religieux. La majorité de ces fiancés sont athées, comme c'est le cas de Julie et Julien. D'autres n'ont pas la même religion. D'autres encore ont déjà convolé à l'église une première fois et ne peuvent pas recommencer. Le phénomène augmente à mesure que les gens s'éloignent de la religion. Au début des années 30, 80 % des couples se mariaient à l'église. Tandis que moins de 30 % des femmes nées vers 1975 se sont mariées religieusement (2). Il n'y a pas encore de statistiques sur le nombre de cérémonies laïques, difficiles à recenser puisqu'elles ne dépendent d'aucun organisme officiel. Mais, devant l'ampleur du phénomène, une étude devrait être lancée prochainement par l'Institut national d'études démographiques. Si certains couples désignent un proche pour animer leur cérémonie, ils sont



nombreux à faire appel à un professionnel, qui prendra entre 900 et 3 500 euros la journée pour l'écriture et l'animation de la cérémonie.

Retour donc au domaine de la Butte ronde, dans les Yvelines, où \longrightarrow

8 AOUT 2014 ELLE

« NOUS SOMMES DANS UNE ĒPOQUE OŪ L'ON VEUT SE DISTINGUER Ā TOUT PRIX. ON SE SERT DU MARIAGE POUR MONTRER QUI ON EST. » FLORENCE SERVAN-SCHREIBER

> Karine et Laurent, unis par Laurence.





n'est pas religieux, mais on aime le symbole dans la famille ! » Luis, le père de Julien, catholique, avait plus d'appréhension : « Je trouve le cadre de l'église plus fort, mais c'était quand même réussi. »

APRES LA CELEBRATION, Emmanuel discute avec les gens qui viennent le féliciter. Il distribue quelques cartes de visite. Cet acteur de formation, devenu la star des officiants laïcs, est entré dans le monde du mariage il y a six ans. Il a ses propres bureaux, deux assistantes, et il a même formé à sa méthode quatre autres comédiens pour travailler avec lui, tant la demande est forte. L'année dernière, il a réalisé pas moins de cinquante-quatre cérémonies. Son expérience du terrain rassure les futurs mariés qui, faute de pouvoir se référer à un organisme officiel, sont séduits par ses bonnes références. « Je passe à chaque fois près de vingt-cinq heures pour écrire et personnaliser la cérémonie. A part la structure, il m'est impossible de réutiliser le même texte deux fois ! » Cette revendication de la personnalisation revient comme un leitmotiv dans la bouche des officiants comme dans celle des fiancés : besoin de se distinguer, de justifier l'envie de créer un moment inédit. Pour Florence Servan-

E

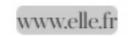
JEA



54

~

Schreiber, auteure de « Notre mariage, se marier autrement » (éd. Albin Michel), « nous sommes dans une époque d'hyperpersonnalisation, on veut se distinguer à tout prix. Or, comme le mariage



E L L E 8 AOUT 2014